

Chapitre II: LIEN ET MESURE THÉORIQUE

Ce chapitre présente le lien entre l'écotourisme et la gouvernance dont il découvre l'aspect plutôt pratique dans laquelle la mesure théorique guide les sujets à la détermination du bien-être en tant que participant direct sur la conservation des ressources naturelles. Dans la première section, on parlera du lien entre écotourisme et gouvernance locale et ensuite, nous verrons les mesures liées à la conservation et à la lutte contre la pauvreté.

Section 1- Lien entre écotourisme et gouvernance

1.1- Gouvernance et axes

En ce qui concerne la gouvernance et les axes, nous aborderons le concept de liaison sans entrer dans le débat empirique, mais plutôt conceptuel. À long terme, gouvernance et niveau d'axes sont liés. Cette constatation tient au peu d'outils élaborés pour penser aux décollages économiques qui sont survenus depuis plusieurs années. À moyen terme, la relation apparaît la moins distendue, car les axes sont des niveaux de formalisation plutôt supérieure et avancent des règles de conservation de la biodiversité par ajustements successifs. Ils peuvent donner des images touristiques plutôt superbes selon les situations historiques. MEISEL Nicolas et OULD AOUDIA J. (2004) suggèrent que les " *'bonnes institutions' sont celles capables de préserver durablement la confiance du public, c'est-à-dire d'anticiper sur les facteurs potentiels de destruction de la confiance* " ⁵¹. À partir de cette définition, nous posons le concept de gouvernance pour le développement d'axes, élaboré à partir du lien qu'il établit entre capacités de gouvernance et axes spécifiques à la région concernée. La gouvernance pour le développement de l'axe recouvre ainsi :

1/ l'ensemble des institutions qui génère la confiance des activités entre agents locaux et organisations via des arrangements tenant compte de la conservation des sites écotouristiques pour améliorer le niveau de développement régional ;

2/ l'ensemble des institutions afin d'assurer que l'économie soit opérationnelle face aux systèmes de régulation sociale pour améliorer le bien-être ;

⁵¹MEISEL N. et OULD AOUDIA J., 2004. *La bonne gouvernance est-elle une bonne stratégie de développement*, p.0 7

1.1.1- Axe assimilé à l'activité écotouristique

Tout d'abord, les notions du tourisme et de gouvernance du territoire sont extrêmement utiles. L'écotourisme repose sur le service, lequel n'est ni stockable, ni transportable. Il faut se déplacer auprès des lieux et donc des hommes qui y vivent pour consommer des services. Tandis que la gouvernance (Selon B. PECQUEUR) parle d'une " *économie de proximité* " ⁵² qui est nécessaire pour gérer les activités humaines sur un territoire. La spécification du territoire devient alors un élément de sa compétitivité s'il pratique son activité en matière de bonne gouvernance. Alors, les axes prolifèrent de la confiance pour les activités entre agents locaux et organisations via des arrangements, tenant compte de la conservation des sites écotouristiques pour améliorer le niveau du développement régional. Et ils assurent l'amélioration de plusieurs sites pour que la population gagne leur confiance afin de leur survivre.

Ensuite, VELTZ P. parle des " *lieux et des liens* " ⁵³ pour appréhender la politique du territoire à l'heure de la mondialisation. Ce faisant, il reconnaît d'une part l'importance des services et des réseaux, mais aussi celle de la compétitivité des territoires par l'organisation en faveur de la relation de l'écotourisme (axes) et gouvernance. Par exemple, C. PAVOT et H. ZAOUAL privilégient une approche du tourisme basé sur " *la prise en compte du sens commun partagé des acteurs de la situation sur un espace donné* " ⁵⁴. Dans ces conditions, la gouvernance désigne les réseaux des acteurs, les normes communes et les valeurs qui facilitent la coopération à l'intérieur des groupes. Elle peut être un élément d'évaluation de la dynamique d'un territoire ou d'une communauté.

De plus, l'écotourisme intègre aujourd'hui les principes du développement durable. L'écotourisme ne peut plus se réduire à un rapport entre l'homme et son environnement naturel. Il vise à minimiser les impacts négatifs affectés au bien-être. Par conséquent, une série de questions vives émerge en éducation. Pour comprendre cette dynamique, nous considérons d'abord que l'écotourisme est un processus de développement au sens local du terme. Ensuite, le territoire est un élément médiateur de ce processus. De ce fait, l'écotourisme implique un changement de posture individuelle, qui s'exerce au sein d'une collectivité.

⁵²PECQUEUR B. et ZIMMERMANN J.-B., 2002. *Les fondements d'une économie de proximité*, GREQAM, Document de travail n°02A28, <http://durandal.cnrs-rs.fr/GREQAM/dt/dt.htmns> (visité le 15 Aout 2015)

⁵³ VELTZ P., 2002. *Des lieux et des liens*, L'Aube, p 54

⁵⁴PECQUEUR B., 2000. Op. cit, p. 36

Par ailleurs, les sites sont un miroir de l'axe, avec pour objectif de répondre aussi bien aux besoins du touriste qu'à ceux de la communauté d'accueil. Cette constatation encourage le citoyen à planifier et à gérer les activités au profit du développement. Ces activités incitent le gens à produire plus dans la région, en améliorant les conditions socioéconomiques des communautés d'accueil et en offrant une expérience aux touristes d'axes. Ce qui nous permet d'apprécier la gouvernance d'axe est l'ensemble des institutions qui peut sauvegarder le bonheur de la population et l'épanouissement des différentes potentialités humaines.

1.1.2- Place de l'écotourisme réaffirmée dans le développement de l'axe

Dans ce contexte, l'insertion des exploitations touristiques dans le système socioéconomique se trouve profondément redéfinie. Les méthodes d'analyse d'exploitation touristique sont amenées à se renouveler dans tous les espaces. Il doit intégrer la complexité croissante de l'environnement écologique, social, institutionnel de l'axe. Les cadres d'analyse s'élargissent vers l'intégration multi-scalaire des différents niveaux de l'axe. Par exemple, selon GRENOBLE C., dans ce contexte, " *le tourisme est aujourd'hui considéré avant tout comme un pôle de services, une combinaison de plusieurs types de services, que comme une industrie* " ⁵⁵. Cela signifie que ce n'est plus l'intensité capitalistique (nécessaire à la mise en place des grands projets de l'écotourisme) qui est importante même si elle déclenche l'économie ; plus les caractéristiques sont liées au fonctionnement des services, plus elles sont porteuses d'innovations. Ces particularités du fonctionnement peuvent être utilisées pour en analyser les modalités des territoires touristiques et les éléments de leur gouvernance.

1.1.3- Écotourisme, composant crédibilisé par l'activité territoriale

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme à forte motivation. Il est généralement considéré comme un tourisme favorable à l'environnement sur le plan pratique, et il est diversement interprété selon le pays. L'écotourisme comme expérience vécue constitue une façon autre que de voyager. Il représente un nouveau courant de penser pour le développement économique et l'expérience écologique. Il s'attache aux principes des initiatives locales. Ce qui signifie à la fois protection de la nature, respect des identités culturelles, responsabilisation des intervenants locaux. Dans cette analyse, ce qui caractérise

⁵⁵GRENOBLE-Chambéry, 1990. *Les dynamiques territoriales : débats et enjeux entre les différentes approches disciplinaires*, Paris Karthala, p. 27

l'écotourisme en général est une gouvernance intégrée des ressources naturelles et humaines qui tient compte des intérêts des différents acteurs, incluant l'expérience recherchée.

1.1.4- Gouvernance, concept clé pour renouveler le développement d'axes.

À l'échelle locale, ces axes vont s'opérer progressivement et en faveur de diverses initiatives aux manifestations multiples sur l'amélioration de l'écotourisme. Alors, pour ce qui est des politiques de développement orientées vers le processus local, la Banque Mondiale maintient pour sa prétention, et opte pour une approche plus menée vers les populations locales. En effet, déjà le rapport de 1989 stipule que : "*Il s'agit d'inciter les gens à prendre en main leur destinée, de rendre les collectivités locales davantage responsables de leur développement, de rendre les pouvoirs publics plus attentifs aux desiderata de la population*"⁵⁶. Cette tendance consistant à privilégier un type d'intervention moins centralisée, est largement constatée et mise en œuvre dans les soutiens de la politique "bottom up". L'objectif était de réduire la suprématie centrale de l'État et de privilégier ainsi la domination de l'organisation et de la congrégation de la population locale.

Cependant, la territorialisation des services dans la perspective de la gouvernance locale va favoriser le supplice du retour au local. L'option majeure qui va s'imposer semble en théorie, associer les populations locales à côté des États et des partenaires extérieurs dans les opérations de développement de l'écotourisme. Par exemple, Bernard GANNE résume en ces termes l'hégémonie de cette approche: "*La participation devient ainsi le maitre-mot de tout nouveau projet et l'axe majeur de toute une série d'opérations pilotes chargées de concrétiser les nouvelles perspectives*".⁵⁷

1.1.5- Compétences locales, facteurs déterminants de la participation des communautés

Le concept d'écotourisme fait de l'attribution locale des enjeux un de ces principes fondamentaux. Il s'agit de placer les populations locales au cœur-même de la filière, afin qu'elles deviennent les principales bénéficiaires de l'activité, aussi bien du point de vue socioéconomique que comportemental ou institutionnel. Or la question de la collaboration ne peut être envisagée sans s'interroger sur la disponibilité des ressources humaines locales. Il faut avant tout que les communautés puissent y prendre part. Si ce raisonnement peut paraître théorique, son application est certainement plus utile. Puis, nous en sommes venus à admettre l'importance de la compétence locale dans le rapport avec la nature. Nous avons alors

⁵⁶ Banque mondiale, 1989. *Afrique sub-saharienne. De la crise à la croissance*, Washington OC, p.65

⁵⁷ GANNE B., 1989. *L'aménagement urbain*, In *Politique africaine* n°34, Paris, Karthala, p.90

considéré que la nature devait être l'objet d'un souci moral, parce que nous en sommes responsables devant les générations futures. Il s'agit de préserver nos conditions d'existence et de les transmettre naturellement à notre prochaine génération.

C'est HANS Jonas(1979), qui a introduit la notion de « *principe de responsabilité* »⁵⁸. Ce principe nous incite donc à repousser les limites de l'imputation de l'acte des destructions pour nous focaliser sur les devoirs constructifs qui lient aux générations futures (sorte de responsabilité par anticipation). Alors, l'action éducatrice des changements des comportements et des attitudes est à relativiser sur ce point. En effet, en matière touristique, deux problèmes peuvent compromettre cette activité d'un secteur porteur pour l'avenir : un défaut de qualification et un manque de structure et d'organisation. Parmi les nouvelles stratégies, nous pouvons relever pour les soutenir les responsabilités locales suivantes: augmenter le degré de participation adapté à l'appui de la gouvernance locale et à la stratégie nationale; ensuite, améliorer les négociations et le dialogue entre les acteurs.

1.2- Gouvernance d'axes et du bien-être

1.2.1- Gouvernance d'axes améliorant le développement du bien-être.

La gouvernance d'axes apparaît alors comme la meilleure réponse possible aux contradictions engendrées par le développement économique, politique et social d'un territoire. Elle met l'accent sur la multiplicité et la diversité des acteurs qui interviennent ou qui peuvent intervenir dans la gestion du bien-être local. Ce faisant, la gouvernance d'axes attire l'attention sur le déplacement de responsabilités qui s'opèrent entre l'État, la société civile et les forces locales du marché, lorsque de nombreux acteurs sont associés au processus de décision et au changement des frontières. Cette notion met également l'accent sur l'interdépendance des pouvoirs associés à l'action collective locale.

Nous pouvons toutefois nous demander légitimement à quelles fins la notion de gouvernance d'axes est utilisée pour assurer le développement du bien-être, car la crise écologique frappe bien plus les pauvres que les riches. Des solutions fondées sur un savoir étendu, y compris celui des technologies, existent pour rétablir les systèmes naturels et réduire considérablement les pressions sur le climat et l'environnement, tout en améliorant le bien être humain. Une économie verte est possible, mais il faut s'inscrire dans un concept holistique de durabilité et de bonne gouvernance. C'est - à - dire que pour atteindre le

⁵⁸HANS J., 1990. *La notion de principe de responsabilité*, economica, p. 16.

" *e-attraction* (= répétition) et le *d-attraction* (= découverte) "⁵⁹ au niveau du secteur, il est nécessaire d'analyser l'approche par capacité pour que le couple écotourisme et gouvernance soit efficace. Bref il nous faut changer nos modes de vie à travers la réexploitation des ressources naturelles, combinée avec une bonne coordination. Pour y parvenir, le Sommet de Rio en 2012 a du réaffirmer que l'État est l'acteur indispensable qui crée le cadre légal, et qui fait appliquer les normes en matière d'équité et de droits humains.

Par conséquent, nous analyserons les axes comme l'organisation, la construction sociale et un produit de trajectoires croisées d'individus, des familles au sein des laquelle les individus valorisent la combinaison des facteurs de production élémentaire, (foncier, travail, capital, etc.). Il leur faudrait associer d'autres "*activités pour engendrer un revenu (monétaire ou non monétaire) et pour améliorer les bien-être* "⁶⁰. Ce choix d'envisager la dimension sociale de la relation (gouvernance et bien-être) conduit à introduire un objet dans l'analyse d'axes, en tant qu'acteur de développement sur la relation touristique– territoire.

Dans cette littérature, en nous référant à la position de POLANYI K. sur "*l'encastrement de l'économie dans le social* "⁶¹, nous considérons que la logique de l'exploitation d'axes s'inscrit dans un ensemble d'institutions, de compromis, de corrélations où sont précisées les conditions de sa viabilité. Nous appréhendons donc la relation gouvernance d'axes et du bien-être à partir de cette vision ; ce qui joue les situations d'interaction entre écotourisme et d'autres acteurs du territoire qui permettent de replacer le rôle central des individus acteurs dans le processus de construction de territoire. En plus, ceci qualifie notre hypothèse selon laquelle l'identification, la conversion du sectoriel au territorial, "*éclaire l'existence d'une forme de régulation patrimoniale de l'économie coexistant avec l'économie marchande* "⁶² ; c'est-à-dire que le territoire s'affirme comme une instance où se joue l'avenir de multiplication du bien-être. Alors, la gouvernance d'axes reste comme une relation économique qui assure "*le mouvement par lequel un objet est élaboré en tant que ressource par un sujet individuel ou collectif pour organiser son rapport à son identité et à son futur* "⁶³. Elle recompose ainsi différentes formes d'arrangements institutionnels consistant en l'appropriation d'une ressource par une communauté identitaire,

⁵⁹ SOLONANDRASANA B., 2013. *Tourism management*, conférence le 14/08/2013 au CEE, Université d'Antananarivo.

⁶⁰ LAURENT C., CARTIER S., FABRE, MUNDLER C., PONCHELET D. et REMYJ., 1998. *L'activité agricole des ménages ruraux et la cohésion économique et sociale*, Économie rurale, p. 21

⁶¹ POLANYI K., 2009. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*; Paris, Gallimard, p.67

⁶² BARTHÉLEMY D. and NIEDDU M., 2007. *Non-trade concerns in Agricultural and Environmental Economics: Journal of economic issues*, Vol. XLI /n°2, p.57

⁶³ NIEDDU M., 2007. *Le patrimoine comme relation économique*, Économie appliquée, Tome LX /n°3, p. 31

en vue de réaliser les conditions de pérennisation du bien-être. Pour cet aspect, BARTHÉLÉMY D. montre que ceux-ci sont institués en " *un patrimoine professionnel* " ⁶⁴, c'est-à-dire que l'activité touristique s'appuie sur une communauté identitaire garante de la répartition de ces moyens de production sur le bien-être. Ce cadre d'analyse est très proche du cadre de l'économie territoriale, qui considère la possibilité de créer un rapport territorial par la spécification d'une ressource territoriale dans " *des coordinations situées* " ⁶⁵. Nous l'avons préférée car d'une part, elle permettra de discerner le passage de la communauté traditionnelle à une communauté identitaire et d'autre part, de prévoir le passage des communautés identitaires sectorielles aux communautés productrices du bien-être.

En d'autres termes, la gouvernance semble économique, tant les réflexions sur la gouvernabilité des sociétés locales coïncident avec les approches théoriques. La recherche de grandes tendances et de grands bouleversements du point de vue de Schumpeter sur le processus de développement se déroule en trois temps : celui de la nouveauté (innovation) et, passant par le bouleversement économique, celui de la recomposition du système économique.

L'inspiration à la gouvernance d'axes va souvent de pair avec tout un ensemble d'autres injonctions (partenariat, développement souhaitable, participation des habitants, gouvernance de l'écotourisme...), qui semblent employées de manière pratique pour le développement. Elle traduit avant tout la transformation des répertoires d'actions d'axes pour avoir une approche favorable et continue du développement. Selon A.F. TAICLET ⁶⁶, la gouvernance est comme une " *structure partenariale* » créée pour mener « *les politiques de développement économique... qu'elles soient politiques, économiques ou institutionnelles, non solubles dans le nouveau territoire d'action publique partenarial* ".

Enfin, penser la nature de gouvernance d'axes et les interdépendances humaines à l'axe en ces nouveaux termes implique une reconsidération et une réorganisation fondamentales des paysages physiques et mentaux pour améliorer le bien existant. L'ensemble de ces conditions procure des services au profit de l'axe et participe à l'amélioration du bien-être.

⁶⁴BARTHÉLÉMY D., 2005. *L'institution d'un patrimoine professionnel en agriculture*, Paris, Harmattan, p. 197

⁶⁵ PECQUEUR B. et GUMUCHIAN H., 2007. *La ressource territoriale*, Paris, Economica, p 52.

⁶⁶PECQUEUR B. et GUMUCHIAN H., 2007. Op cit, p. 64

Section 2- Mesure théorique

Selon l'O.M.T. et PNUE⁶⁷, "*l'écotourisme représente une des rares formes de développement touristique, qui peut favoriser la protection des zones naturelles grâce aux programmes de conservation qu'il suscite et qu'il peut financer*". Pour cela, les outils de mesure des coûts et des avantages écologiques sont largement des indicateurs composites qui permettent de déterminer la pression et l'intensité d'utilisation des sites d'écotourisme. L'O.M.T. a défini trois indicateurs composites qui sont adaptés à la mesure des coûts et avantages écologiques de l'écotourisme⁶⁸.

Il s'agit de l'indicateur de capacité de charge⁶⁹, de l'indicateur de perturbation de site⁷⁰, et enfin de l'indicateur d'intérêt écologique⁷¹. L'intérêt de ces différents indicateurs permet d'assurer une véritable surveillance écologique et également d'avoir une vision globale des différents produits créés sur un même espace géographique par plusieurs opérateurs. Ainsi, les objectifs de l'écotourisme visent la conservation de la ressource à long terme, et un projet d'aménagement où une activité devrait en principe contribuer à restaurer, à conserver ou à améliorer le milieu naturel en vue de son utilisation durable.

2.1-Mesures de conservation et lutte contre la pauvreté locale.

2.1.1- Écotourisme, un outil de choix pour réduire la pauvreté.

Selon ESTHER Duflo, "*lutter contre la pauvreté est une excellente analyse des problèmes d'éducation, de santé, de finance et de gouvernance dont souffrent les personnes les plus pauvres*"⁷². Pour ces raisons, les conditions de vie des populations locales de la région se dégradent. Nous avons besoin de mesures de compensation parce que 59%⁷³ de la

⁶⁷ OMT et PNUE, 2002. *Sommet Mondial de l'Ecotourisme : rapport final*, Madrid : World Tourism Organization, p.50

⁶⁸ OMT et PNUE, 2002. Op cit, p. 113.

⁶⁹ Indicateur de capacité de charge : cet outil de mesure composite permet de déterminer le nombre maximum de touristes par site en tenant compte de l'intensité d'utilisation en période de pointe. Cet indicateur peut être calculé à partir des indices de protection des sites naturels et permet de donner l'alerte sur la capacité du site de supporter différents niveaux de fréquentation d'écotourisme.

⁷⁰ Indicateur de perturbation de site : cet outil permet de réaliser une mesure composite des niveaux d'impact sur le site compte tenu des particularités naturelles et écologiques. Il s'agit de répondre à la question de savoir dans quelle mesure l'écotourisme malgré toutes les précautions prises vis-à-vis du milieu naturel a néanmoins un impact négatif sur l'environnement et lequel. Ceci doit permettre d'indiquer quelles sont les mesures à prendre en fonction du degré de perturbation des sites utilisés par l'écotourisme.

⁷¹ Indicateur d'intérêt écologique : cet outil doit permettre de mesurer les particularités écologiques du site qui le rendent attrayant pour l'écotourisme et qui peuvent changer avec le temps et la fréquentation touristique. Il s'agit principalement d'un indicateur qualitatif qui joue un rôle très important pour s'assurer de la pérennité des investissements liés au développement de l'écotourisme.

⁷² ESTHER D., 2010. *De nouvelles pistes pour lutter contre la pauvreté*. Éducation et santé, p. 4.

⁷³ Service régional de la statistique, 2008. Toamasina, Madagascar

population de la région vivent en dessous du seuil de pauvreté, avec un fort taux de chômage (11,27 %) qui s'accompagne d'une croissance démographique élevée (4.34%). Et puis la presque totalité de la population rurale dépend totalement des ressources naturelles qu'elles exploitent d'une manière traditionnelle et souvent anarchique. Ce chiffre démontre la vulnérabilité d'une part importante de la population régionale.

La diversification des activités économiques, pour un complément des revenus, familiaux et/ou individuels, devient dès lors un enjeu vital. Dans un contexte, l'axe est noué à une dynamique de solidarité, au moyen de la coopération décentralisée qui favorise un lien très fort entre les territoires. Cette amélioration est centrée sur la dynamisation du secteur économique de l'axe, pour une autonomisation des populations locales. À l'axe, l'écotourisme adopte une place de choix dans le tissu économique. Alors, en termes de bien-être, nous avons besoin d'analyses approfondies, sur la *théorie du bien être* de Pigou, par exemple. Cette théorie repose sur des hypothèses de nature individualiste en annonçant que " *l'individu est exclusivement défini à partir du bien être de chacun des individus* " ⁷⁴. Ce concept nous fixe sur l'idée de la nécessité plutôt que sur celle de l'ouverture sur l'axe du tourisme. Les investissements concernant la commercialisation des ressources biologiques et du savoir traditionnel sont définis sur l'état des ressources naturelles au profit de chaque individu ; donc chacun est obligé de disposer de ressources pour être heureux, à partir des produits de la nature. Et cet aspect s'appuie sur les ouvrages de LÉGER Daniel et BERTRANT Hervieu sur le « *retour à la nature* », comme stratégie d'épanouissement en milieu rural. Cette étude vise à établir un évènement quantifiable sur l'écotourisme dans le monde rural que ce soit social ou économique, parce que le développement actuel a besoin de tendance verte, c'est-à-dire de la nature, en respectant le droit de chacun au bien-être. C'est la meilleure solution pour un épanouissement en phase avec les éléments naturels, à l'échelle de la conservation des aires protégées. Le retour implique la compensation en nature. Et cette compensation désigne des évaluations puis la détermination des valeurs d'équivalence ; donc elle peut ainsi devenir l'un des outils majeurs de la réparation des dommages pour l'environnement. Il s'agit de compensation auxiliaire ⁷⁵, lorsque le retour effectué par les intervenants retenus servira à la remise en état de l'environnement. Ceci constitue une compensation capitale si cette forme de

⁷⁴POLANYI K., 2009. *La grande transformation: aux origines politiques et économiques de notre temps*, préface de Louis Dumont, Paris, Gallimard, p.51

⁷⁵ LANQUARD R. et AMENGUAL B., 1994. « *Le tourisme est l'industrie des étrangers* » PUF, p.33

participation se rajoute à une connexion et à un soutien de service de la vie humaine à l'échelle locale pour percer l'activité économique.

Ayant connu divers avantages, la notion de retour à la nature est une vive actualité. Sa définition rencontre des plans liés à la pluralité des approches et à la diversité des contextes, qui font que chaque processus participatif au retour favorise le développement de l'écotourisme avec une signification particulière sur le processus. Dans le dictionnaire économique et financier, la participation est définie comme étant " *le fait de prendre part au capital, aux bénéfices et à la gestion d'une société ou d'une entreprise. Elle peut revêtir une forme consultative comme dans le comité d'entreprise ou comporter un caractère délibératif et une portée décisionnelle comme dans la cogestion et à fortiori, dans l'autogestion qui peut en apparaître comme la formule limite* " ⁷⁶. Ainsi, le retour à la nature semble désigner toutefois qu'un agent est présent dans une entité économique et que cette présence lui vaut un rôle participatif. Pour le sociologue BERNOUX Philippe, " *participer, c'est prendre une part active et s'impliquer; ça peut être aussi, en retour, avoir de l'influence et du pouvoir* " ⁷⁷, ce retour est lié aux avantages du milieu qui est déterminant dans tout processus participatif. Par ailleurs, la déclaration de Rio de 1992 témoigne de la place prééminente de l'homme : " *les êtres humains sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Ils ont droit à une vie saine et productive avec la nature* ".

De ce fait, l'anticipation à ce retour nous montre l'ensemble des mécanismes d'implication volontariste et de mise à contribution des populations locales, à travers les cadres contractuels, dans les opérations de développement les concernant. Il s'agit d'une action à la fois sociale, organisationnelle et environnementale permettant aux populations locales de prendre part aux actions collectives pour assurer leur bien-être.

Sous ces différents angles, les impacts sur la résorption ou la réduction de la pauvreté sont réels. Ils exigent toutefois d'être relativisés, et ils expriment des termes de propension ou de tendances concrètes ou induites. Ils seraient conçus comme une activité éminemment culturelle, et se présente comme " *facteur de développement des qualités humaines, une activité de partage, de rencontre, de découverte de l'autre, un moteur d'épanouissement culturel qui ne peut qu'améliorer l'être humain* " ⁷⁸. De ce fait, c'est un élément de simplification de la résolution de la pauvreté. Puisque la relance des activités touristiques

⁷⁶ BERNARD Y. et COLL C., 1996. *Op. cit* , p. 105

⁷⁷ BERNOUX P., 1985. *La Sociologie des organisations*, Paris, Seuil, p.33

⁷⁸ DECROLY J. M., DUQUESNE A. M., DELBAERE R. et DIEKMANN A., 2013. *Tourisme et société : mutations, enjeux et défis*, version 1, p.07

entraîne un dynamisme au niveau d'autres secteurs tels que l'agriculture et l'artisanat, qui constitueront un levier prodigieux à la lutte contre la pauvreté sur l'axe.

Dans une perspective normative, le développement d'axes est un projet escompté à atteindre, et les indicateurs ont pour objectif d'estimer le degré de réalisation de ces activités. Ici, les critères de durabilité et non durabilité font l'objet d'un certain consensus. Ils n'impliquent pas de commentaire de ce que doit être le développement durable. Ils s'intéressent plutôt à jauger les trajectoires de la société sans porter de jugement de valeur sur les priorités à se donner dans l'édifice du développement d'axes. Ces derniers dépendent également de l'idée attribuée à l'importance des différents enjeux de la gouvernance. Par conséquent, la recherche d'un développement normatif étant sensée concerner tous les acteurs, il agrémentait logiquement souhaitable qu'ils s'accordent sur les jeux de la gouvernance et sur les manières de les aborder. Cela tient au choix des indicateurs, choix lié aux multiples visions de celui qui le fait. Ensuite, cela est dû au fait que le choix des politiques de développement dépend du niveau spatial du choix des indicateurs pertinents (international, national, régional, local), dont les problèmes nous intéressent, avec des priorités différentes. Plusieurs tables d'indicateurs ont été conçues pour orienter le diagnostic et la planification selon la logique du développement durable. L'O.M.T.⁷⁹ propose des indicateurs pour retrouver les dimensions clés du développement local, à savoir : la dimension environnementale, économique, sociale et éthique. D'autres institutions ont conçu d'autres tables, même si plusieurs points communs existent entre elles ; en particulier pour le tourisme ceux de l'AFIT (Agence Française de l'Ingénierie Touristique), les indicateurs de Groupe Développement, à côté des indicateurs de la Banque Mondiale et de l'ONU pour le développement humain, et l'IFEN (l'Institut Français de l'Environnement) pour le volet environnemental. Et ces dimensions prouvent qu'une condition est nécessaire pour le développement mais elle est insuffisante. C'est pour cela qu'il faut ajouter la dimension de gouvernance pour clarifier le mode de développement.

En tant qu'instrument d'aide au débouché, l'écotourisme peut être utilisé aussi bien dans le cadre de gestion que dans la politique de développement. Ceci étant, il est non aléatoire de penser que les activités ont une capacité de répondre à l'emploi quasi immense. Il ne faut pas oublier que dans les pays développés, l'écotourisme est animé à hauteur de 60 à 70 % par des emplois, c'est-à-dire que le contact se réalise entre les touristes et la population

⁷⁹O.M.T., 1999. *Guide à l'intention des autorités locales : développement durable du tourisme*, p. 22.

locale issue de la même aire géographique. Cela contribue, sans doute, à réduire les incompréhensions, à minimiser les chocs.

Dans les pays à économie faible, la qualité de l'écotourisme n'est pas transférable d'un secteur à un autre, ni d'un milieu à un autre. Vu sous cet angle, nous pouvons l'approuver à l'authenticité des produits et des initiatives encore intacts pour améliorer le niveau de vie de la population, parce qu'il fait partie des valeurs socioculturelles assimilées. Cependant, l'écotourisme peut être apprécié de manières différentes, surtout lorsqu'il s'exprime sous forme de valeurs utiles. Cela revient à dire qu'il existe une façon de qualifier un secteur, à commencer par des qualités forestières localement profitables, évaluées à plusieurs paramètres, afin de lutter contre la pauvreté. D'où l'utilité de faire une distinction entre la qualité de l'écotourisme d'axes techniquement maîtrisables et la qualité socialement identifiable et transmissible par la tradition.

En somme, d'un point de vue théorique, l'écotourisme en tant que moteur peut donner la possibilité d'accroître la productivité locale, de participer pleinement aux processus de production et de faire accéder à un emploi rémunérateur. Il peut annihiler tous les obstacles de l'équité sociale, permettre l'accès pour tous à l'égalité des chances sur la protection de l'environnement. À ce titre, il importe de rappliquer toutes les établis de capital pour prescrire les axes à la mise en place de la bonne gouvernance des ressources naturelles, et qui serait conçue comme activité éminemment culturelle, une activité de partage, de rencontres et de découvertes qui ne peuvent qu'améliorer l'être humain. Tandis que la gouvernance est une structure partenariale créée pour conduire les politiques de développement. Et puis, la gouvernance d'axes arbore également comme étant la meilleure réponse possible aux contradictions engendrées par le développement social d'un territoire. Cela signifie que ce n'est plus l'intensité capitaliste qui est importante même si elle la déclenche, mais ses caractéristiques qui sont liées au fonctionnement des services davantage porteurs d'innovation.